

Codognan, ses maisons et ses rues en 1676

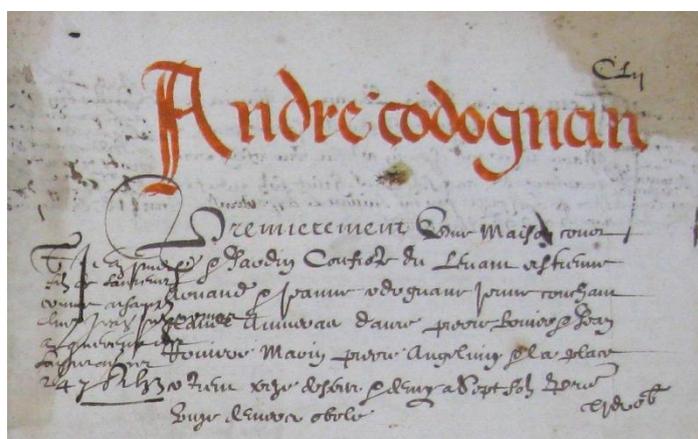
A quoi ressemblait notre village sous Louis XIV ? C'est l'image que s'efforce de reconstituer la commission Histoire et Patrimoine du CCC. Grâce aux techniques modernes (photos numériques, informatique...) l'analyse des documents d'archives est de plus en plus performante. Les croisements d'informations permettent de combler bon nombre de lacunes de l'Histoire et remettent en lumière certains éléments tombés dans l'oubli. C'est en particulier l'analyse systématique et la comparaison de deux *Compoix* (ancêtres de notre cadastre) rédigés en 1613 et 1676 qui ont permis de retracer l'intégralité des maisons et bâtiments constituant alors le village.

Ces documents fiscaux détaillant toutes les maisons et parcelles ont l'avantage supplémentaire de comporter des mentions marginales précisant les divers actes (héritages, partages, ventes ...) ayant modifié la situation des parcelles au fil des générations. La consultation de ces actes dans les registres des notaires de l'époque a ainsi permis d'en savoir un peu plus sur des événements ou des bâtiments déjà connus, d'en découvrir de nouveaux et de rectifier certaines erreurs d'interprétation. Ce qui surprend le plus, dans cette analyse, est l'extrême concentration de l'habitat.

Mises à part les deux métairies du *Mas Blanc* et de *Doulouzargues* isolées en campagne et *La Barraque* (auberge) située en bordure de la *Route Royale* (l'actuelle RN 113), les maisons du village sont regroupées autour de la place et de part et d'autre de la rue Droite. Les 75 maisons qui hébergent autant de *feux* (nous disons aujourd'hui foyers ou familles) permettent d'estimer la population locale à 300 / 350 personnes environ.

Le *Compoix* est rédigé en français du XVII^{ème} siècle mais de nombreux termes occitans y

figurent. Autre particularité, les rues ou *carrières* n'ont pas toutes des noms. Seules sont citées : *la rue Droite*, *le Chemin de la Monede*, *la rue du Puits Commun* et *la Place Publique* ... laquelle ressemble plutôt à un minuscule *plan* et se limite à l'espace compris entre l'actuel café et l'*Androune*, l'impasse du nord de la Place. Ce que nous appelons aujourd'hui rue du Rhône est alors un sentier bordé de quelques jardins ; quant à l'actuel chemin des jardinets, il n'est qu'un *valat* (fossé) se jetant dans le *Rony*.



Dans le *compoix* de 1613, ce fossé se prolongeait même jusqu'au chemin de la monnaie, à l'emplacement de notre rue du Rhône ! (sans doute un ancien bras secondaire du cours d'eau). Mais avant d'aller plus loin dans le détail, faisons un bon de 3 siècles et demi en arrière et mettons-nous à la place d'un voyageur qui, en 1676, arrive au village par le sud, sur le *Chemin allant du Caylar à Coudognan* (de nos jours, rues des Mas / de la Mairie / de la Place).

Ce chemin rural est alors totalement dépourvu de constructions. Le paysage est majoritairement constitué de champs de céréales ; les parcelles plantées de vignes sont encore minoritaires et les oliviers ne se rencontrent guère qu'au ... *Puech d'Olivier*, de l'autre côté du *Rony*, le long duquel on aperçoit quelques *canabières* (plantations de chanvre, utilisé pour faire des cordages). Les

abords immédiats du village sont occupés par de nombreuses *parrans* (jardins clos de murets) et des *jardins poussieux* ou *pourcieux* (enclos pour les porcs). La première maison du village se situe alors entre les N° 61 et 71 de l'actuelle rue de la Place.

C'est d'ailleurs sa situation de *maison d'entrée du bourg* qui a poussé les rédacteurs du Compoix à l'inscrire sur le premier feuillet du document. Elle appartient alors à David Valette. La maison suivante (l'actuel n° 71) est celle de Jean Valette. Au-dessus du porche d'entrée on peut encore lire, gravée dans la pierre, la date de création de la voute '1666' et les initiales « J V » de Jean Valette.

Le Compoix précise que ces deux maisons ont un puits commun. Ce puits, creusé à cheval sur les deux parcelles, existe toujours !... témoignage vivant d'un passé qui se prolonge. Toujours dans cette rue, quelques mètres plus loin, à droite, à hauteur du n° 78, se trouve l'entrée de la **maison commune** (l'équivalent de la mairie) dont le local se situe à l'étage. Encore quelques mètres et nous arrivons sur ce qui deviendra, bien plus tard, l'actuelle Place de la République. Mais cette zone est alors presque complètement occupée par un véritable quartier central. Nous sommes alors attirés par une odeur caractéristique ... c'est en effet *jour de cuizande* (cuisson) du pain dans le **four commun** du village situé au n° 10, quelques mètres avant l'actuelle rue du Café. Après avoir chauffé le four, le fournier est allé récupérer, dans chaque maison, les *pastons* (boules de pâte crue portant la *marque* de chaque famille) et ramènera, après la fournée, les miches de pain à leurs propriétaires.

Parmi les autres installations collectives, le **puits commun** du village est situé face à

l'actuel salon de coiffure de la place. Cette zone, qui porte alors le nom de *rue du Puits commun* est bordée, au nord, par le quartier central du village. Ce quartier comprend, côté nord et en allant du *levant* vers le *couchant* : **l'église, le cimetière catholique**, le jardin de la *clastre* (terme désignant l'ensemble des terres et bâtiments appartenant à l'église) et 3 maisonnettes.

La partie sud de ce quartier, bordant la *rue du Puits commun*, est constituée de 7 petites maisons fortement imbriquées. Toutes ces constructions sont de dimensions réduites : moins de 150 m² pour l'église, guère plus pour le cimetière et autant pour le *jardin de la Clastre*, quant aux maisons, qui comportent en général deux niveaux, les emprises au sol vont de 20 à 90 m². Cette exigüité nous paraît aujourd'hui surprenante, mais n'oublions pas que nos ancêtres ont alors le souci permanent de se regrouper et de ne pas gaspiller l'espace... afin de garder le maximum de terres cultivables.

Le cimetière catholique, pratiquement à l'abandon en 1676, est parfois traversé par les piétons et les charrettes qui coupent ainsi au plus court lorsqu'il s'agit d'aller vers le nord de la place et *l'Androune*. Les protestants possèdent leur propre cimetière, plus vaste, au quartier des *Ayres*, en bordure du *Chemin de la monede*. (5 peut le situer dans la partie ouest du cimetière actuel.

Le Temple, couvrant *huit destres et demy* (170 m²), se situe au bout de la *rue du Puits commun*, à droite de l'actuelle boulangerie, entre la maison de Pierre Clavel au nord et de grands jardins au sud.

Le moulin à huile est situé dans ce qui est aujourd'hui la partie nord de la rue des Agaths (à hauteur du n° 92) ; il couvre *cing destres et demy* (110 m²). Tous les habitants de *Coudougnan* ont obligation de venir y faire presser leurs olives, à un prix imposé ...

et ils n'apprécient guère ce monopole ! Un bon siècle plus tard, la Révolution mettra un premier terme à ce privilège, mais après la chute de Napoléon et le retour des Bourbons, les héritiers de ce *moulin banal* engageront une longue série d'actions en justice contre la mairie et les habitants de Codognan afin de récupérer les bénéfices de cette survivance du Moyen Age. L'étude du Compoix et des actes associés démontre que les droits féodaux sont encore bien présents dans le village sous le règne de Louis XIV.



Plan de Codognan en 1676 réalisé à partir du Cadastre de 1831 annoté et rectifié à partir des informations figurant dans le Compoix de 1676.

